

**JOURNAL D'INFORMATION
DE CERCIER**
AVRIL 2012

Le Cer'feuille

EDITO

La réforme des collectivités territoriales n'a pas eu de conséquences sur notre communauté de communes.

Celle-ci continuera à œuvrer pour le développement de notre territoire.

La Communauté de Communes du Pays de Cruseilles exerce, entre autres, sur les 13 communes, les compétences scolaires, réseaux eau potable et eaux usées dans le cadre de l'assainissement collectif, c'est à dire que c'est elle qui assure le fonctionnement de ces services en leur affectant les crédits nécessaires.

Aussi, afin de pouvoir faire face et donner suite aux différents travaux relevant souvent d'autorisations d'urbanisme, prévus par les conseils municipaux, notre intercommunalité a décidé de mettre en place des Plans Pluriannuels d'Investissements (PPI).

Ceux-ci, ont été votés le 27 mars, actent, engagé et planifient les travaux sur les 5 années à venir.

Il peut paraître souvent étonnant de constater la disparité des sommes engagées sur nos communes et en arriver à la conclusion que telle ou telle est moins bien dotée que d'autres ! (voir tableau en page 3)

Aussi, il convient de préciser un certain nombre de points.

- Tout d'abord, un travail de recensement des différentes sommes investies a été réalisé récemment. Il reprend les interventions de la CCPC dans un tableau (voir en page 3) et montre de manière objective les montants consacrés aux investissements dans toutes nos communes, et ce, depuis la reprise des compétences de mai 2003.
- Ensuite, pour les futures demandes des villages et afin que l'intercommunalité puisse se positionner sereinement, un critère d'importance est pris en compte ; c'est le ratio entre coût global et population desservie. Bien évidemment, ce point crucial prend en compte l'urbanisme de la commune en temps réel et ne spéculer aucunement sur son futur.

C'est pourquoi, suite au vote du conseil communautaire, il a été décidé de décaler la deuxième tranche d'assainissement (Doret), couplée avec la rénovation de la colonne d'eau (route de Pont Drillot).

Il est primordial, en effet, d'ouvrir une seule fois les routes pour enfouir les équipements nécessaires et ne pas avoir à le refaire quelques mois ou années plus tard ! Toutefois, cela a des incidences importantes sur une politique communale et sur les projets des habitants, notamment sur d'éventuelles autorisations d'urbanisme. Certaines familles, depuis quelques années maintenant, sont en attente d'avoir le feu vert pour se lancer dans des projets.

A maintes reprises, nous leur répondons d'être patients.

Ce n'est pas facile, d'autant plus que nous ne maîtrisons pas du tout le calendrier. Aujourd'hui, même si les travaux des viabilisations sont une nouvelle fois repoussés, des dates pourront cependant être données.

Les élus de toute la CCPC sont pleinement conscients de ces décisions difficiles mais se doivent néanmoins de respecter les règles unanimement fixées.

A terme, c'est une véritable politique de territoire, pour l'ensemble de nos 13 communes, qu'il est devenu indispensable de mettre en place.

Le maire
Jean-Michel COMBET

Local commercial

Dans le cadre du développement du chef-lieu, la commune lance un appel à candidature pour l'implantation d'un commerce bar-restaurant-multi-services.

Si vous êtes intéressé par ce poste, vous pouvez retirer un dossier en Mairie aux jours et horaires d'ouverture.

MAIRIE :

Les heures d'ouverture au public sont les suivantes :

Mardi : 14 h - 17 h

Jeudi : 8 h 30 - 12 h

Samedi : 8 h 30 - 12 h

Tél. : 04 50 77 45 20

mairie.cercier@wanadoo.fr

AGENDA...



Formation premiers secours

Samedi 28 avril et samedi 5 mai

L'association Pur Jus organise une formation aux premiers secours à la salle polyvalente de Cerciér - Assurée par les Pompiers de Cruseilles.

DURÉE : 10h réparties sur 2 matinées de 8 h à 13 h.

COÛT : 60 euros (le prix correspond à celui facturé par les pompiers).

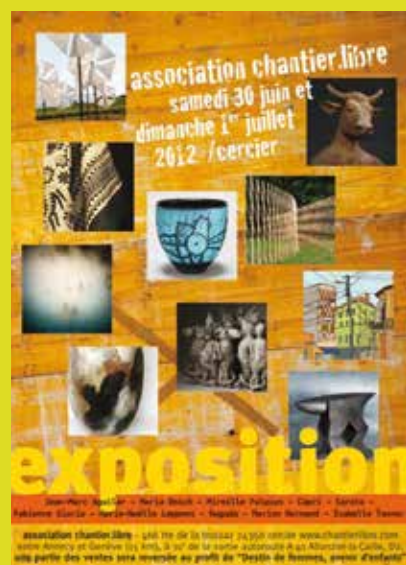
NOMBRE DE PLACES : 10

Si vous êtes intéressé par cette formation, inscrivez-vous par mail auprès de l'association : associationpurjus@gmail.com

Exposition chantier.libre

Dans le cadre bucolique de la vallée des Usses, l'association Chantier-libre vous convie à découvrir les œuvres de dix artistes plasticiens, sculpteurs, céramistes, photographe, textile designer. Ils vous accueilleront durant ces 2 jours (**samedi 30 juin et dimanche 1^{er} juillet 2012** / 10h-20h), dans une ambiance conviviale et chaleureuse (boissons et petite restauration seront proposées aux visiteurs).

Une partie des ventes des œuvres sera reversée au profit de l'association humanitaire "Destin de femmes, avenir d'enfants".



Chantier libre - 466 route de la trossaz, www.chantierlibre.com



Repas des "60etplus"

Le dimanche 20 novembre 2011, était la date de notre rendez-vous annuel avec les "60 ans et plus" de la commune, pour une journée qui les réunit tous. Cette année, ce moment convivial avait pour cadre la salle communale où une soixantaine de personnes se sont retrouvées avec plaisir. Après le discours de bienvenue de Monsieur le maire, chacun a pu apprécier le repas concocté par notre cuisinier en chef, et ami, Hubert Perron.

Au programme de l'après-midi un loto, animé par Yves Cottarel au micro, et parmi les tables, Barbara Lyard et Nicolas Dupuy, pour la distribution des lots aux heureux gagnants...

Certains ont profité de l'occasion pour sortir un paquet de cartes de leur poche et se lancer dans une partie animée. Quoi qu'il en soit, les langues allaient bon train et chacun est reparti heureux de ces moments partagés.



Investissements réalisés par la CCPC pour les communes entre 2003 et 2011

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	TOTAL
CCPC	1 101 986,91	1 036 348,27	1 439 160,58	2 782 285,64	2 231 404,39	1 116 227,12	1 254 436,01	2 073 470,81	2 186 207,44	15 221 527,17
ALLONZIER	107 440,03	75 422,44	130 153,68	173 198,17	891 239,90	945 420,51	1 535 804,03	595 797,11	387 836,79	4 842 312,66
ANDILLY	157 299,94	188 003,31	99 342,57	74 209,66	96 413,58	24 423,75	188 862,59	253 595,52	675 454,97	1 757 605,90
CERCIER	5 799,31	20 770,48	26 547,37	136,52	67 574,02	1 039 657,64	589 634,92	29 412,15	6 800,36	1 855 332,77
CERNEX	698 102,04	304 936,37	34 442,98	46 478,39	263 964,69	857 033,30	8 777,95	192 692,54	157 608,43	2 564 036,69
COPPONEX	221 897,54	958 456,99	175 454,34	95 729,58	259 369,88	75 879,97	60 674,25	178 698,02	388 427,13	2 414 587,69
CRUSEILLES	482 888,72	606 220,26	645 459,59	946 419,36	2 547 303,25	2 150 496,86	2 052 233,69	1 111 140,70	1 403 646,46	11 945 808,87
CUVAT	7 352,73	13 421,34	114 772,75	542 364,20	157 544,52	139 321,98	133 248,73	61 720,89	632 608,24	1 802 355,38
MENTHONNEX	29 111,69	233 886,76	249 135,59	94 825,45	118 804,68	392 166,04	1 932 921,16	250 939,82	133 273,33	3 435 064,51
SAINT BLAISE	191 116,05	90 201,50	16 624,20	487,35	596 627,18	304 675,22	14 053,26	85 935,67	235 826,93	1 535 547,35
LE SAPPEY	41 290,88	90 028,72	183 012,12	337 808,83	377 424,08	153 242,53	312 252,59	70 394,04	40 732,31	1 606 186,10
VILLY BOUVRET	10 137,44	443,64	125 038,93	43 345,01	398 671,00	670 576,19	655 875,18	30 932,28	155 402,10	2 185 421,77
VILLY PELLOUX	10 685,92	9 676,93	63 188,47	49 211,90	26 960,20	179 361,75	208 020,28	590 912,60	513 012,88	1 651 030,93
VOVRAY	24 701,38	89 929,54	87 773,19	82 955,32	53 157,24	362 338,39	158 669,16	7 042,27	65 808,49	932 374,98
TOTAL	3 089 810,58	3 812 746,52	3 390 106,36	5 338 455,38	8 086 458,60	8 410 821,25	9 105 463,80	5 532 684,42	6 982 645,86	53 749 192,77

■ La somme de 15 221 527,17 euros correspond aux investissements commandés par la CCPC sur l'ensemble du territoire

■ La somme de 1 855 332,77 euros correspond aux principaux travaux suivants : **2004** études et réseaux eaux usées - **2005** travaux école primaire, station de pompage de la Trossaz, STEP, réseaux eau Drillot-les Pratz - **2006** travaux école primaire, STEP - **2007** eaux potables, réseaux eau Chez Doret - **2008** acquisitions foncières, divers réseaux eau, réseaux eau Bellecombe, réseaux eau Les Pratz, STEP, collecteur eaux usées.

La randonnée pédestre d'Yvan

Toutes les années, je pars faire un périple d'un mois à travers la France. L'été dernier je suis parti de Cercier pour relier la ville de Landerneau, pour deux bonnes raisons, la première étant de rendre visite aux parents de mon beau-frère, et la seconde étant d'assister au premier match de foot de ligue 1 de l'E. T. G. contre Brest.

Le départ a eu lieu le lundi 4 juillet à 6h, direction le Vuache pour traverser le Rhône en amont de Bellegarde et monter sur le plateau du Retord. Premier bivouac avec ma petite tente qui sera suivi de beaucoup d'autres. La longue descente du Colombier m'a amené à Culoz puis Belley et deuxième bivouac au bord du Rhône. Après une semaine de marche, je me retrouvais tout près de Cercier en Beaujolais après avoir traversé les Dombes et ses étangs.

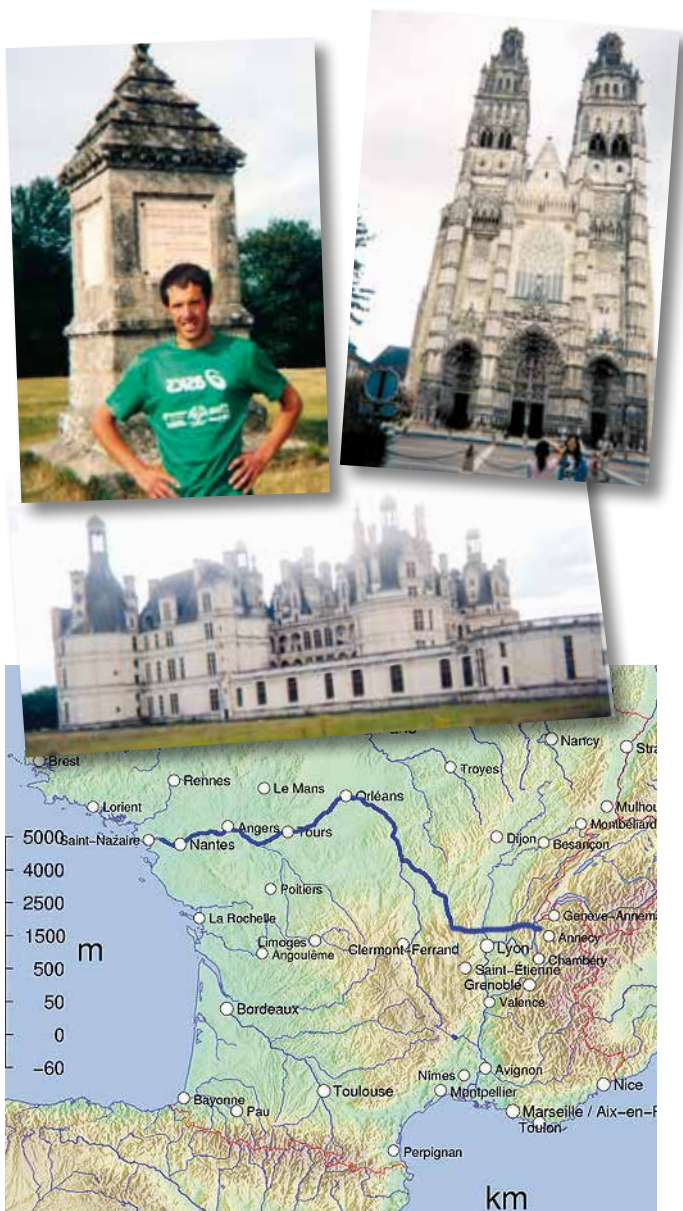
Prochain objectif, rejoindre le G.R.3 qui suit la Loire jusqu'à Saint-Nazaire.

Le 23 juillet, un gîte confortable chez des amis en Sologne me permet de bien me reposer tout en évitant une des nombreuses averses de cet été. Le lendemain, en suivant le G.R.3, je découvre le parc et le château de Chambord. Puis ce fut la traversée de Tours avec la visite de la cathédrale.

Arrivé à Nantes le lundi 1^{er} août, je décide de poursuivre jusqu'à Saint-Nazaire pour terminer la traversée afin d'arriver à temps pour voir le match de foot (2 à 2), puis quelques jours de repos et deux journées sur le chemin des douaniers. Je termine cette traversée de la France, avec ses beaux paysages et son riche patrimoine que les sentiers de grandes randonnées nous permettent de découvrir sac à dos.

Avec un sac à dos de 16 kg (contenant du matériel pour le bivouac), j'ai parcouru cet été 1 000 km à raison d'environ 35 km par jour effectués en 8 heures.

Cette randonnée n'est pas une première puisque j'ai déjà effectué : Cercier/Metz, Cercier/Marseille, la traversée des Pyrénées, la traversée de la Corse par le mythique G. R. 20, la traversée des Alpes, Contamines Monjoie/Menton mais également quelques séjours à l'étranger.



Eclairage public

Il est important de signaler, en Mairie ou aux conseiller municipaux de votre quartier, les lampes publiques défectueuses. Toutes les 7 à 8 lampes en panne recensées, nous contactons l'entreprise Marc Favre qui essaie d'intervenir le plus rapidement possible pour la remise en état.

Souscription église

La souscription mise en place par la communauté locale de Cercier pour la participation aux travaux de l'église est close.

La paroisse Sainte-Croix au pays de Cruseilles reverse la totalité de vos dons à la Mairie de Cercier, soit la "coquette somme" de 2 600 €. Merci à tous ceux qui se sont sentis concernés par cette rénovation.

Nous vous rappelons que l'église reste ouverte la journée, vous pouvez donc en profiter pour la visiter et la faire visiter.

Le Téléthon en chiffres

- > 45 brioches et 70 petits pains vendus
- > 24 élèves ont participé à la course d'endurance
- > 127 tours effectués (cour + terrain stabilisé)
Chaque participant est reparti avec un diplôme
- > 80 personnes étaient présentes au loto
- > 12,1 kg c'est le poids des bouchons collectés
- > 1 525 € bénéfice réalisé par Cercier
- > 1 092 € bénéfice réalisé par Allonzier-la-Caille
- > 559 € bénéfice réalisé par Villy-le-Peloux
- > 3 176 € c'est la somme totale qui a été versée au Téléthon.

Merci à tous ceux qui ont participé, d'une façon ou d'une autre...



Soirée d'initiation à l'œnologie

Le samedi 26 novembre, l'association Pur Jus organisait une soirée d'initiation à l'œnologie à la salle des fêtes de Cercier. Cette soirée des plus chaleureuses a rassemblé les adhérents et les proches de l'association. Ainsi, une quarantaine de personnes est venue découvrir les régions viticoles françaises. Les convives ont pu déguster huit vins rouges et blancs accompagnés de mets préparés par les membres de l'association. Les vins furent sélectionnés par Jean-Yves Jallais, ancien meilleur œnologue de France et Matthias, membre de l'association, passionné d'œnologie a assuré la présentation.

L'association Pur Jus doublement primée

Samedi 3 mars, l'association Pur Jus s'est vu remettre le 4^e prix de l'appel à projets jeunes de la Mutualité Sociale Agricole ainsi que le 1^{er} Prix des internautes lors du Salon de l'Agriculture de Paris. Au total ce sont plus de 200 projets de jeunes venant de la France entière qui avaient été présentés au jury.

Ces deux aides (1 900 euros pour le prix du jury et 1 500 euros pour le prix des internautes) permettront à l'association d'organiser le Festival "Musik'en Fermes", qui aura lieu au mois de juin prochain sur la commune de Cercier et sera entièrement gratuit. Ce festival a pour but de retisser des liens entre les agriculteurs et les habitants des environs et permettre à tous l'accès à des concerts gratuits, en milieu rural.

Un article plus détaillé vous sera proposé dans le prochain bulletin municipal.

VŒUX DU MAIRE

Comme le veut la tradition, samedi 21 janvier, M. le maire, J.M. Combet a présenté ses vœux à ses administrés. Dans son discours, il a remercié les services de la C.C.P.C. et la participation de celle-ci pour les travaux réalisés dans la commune (notamment l'assainissement).

M. le maire a rappelé la création du pôle périscolaire (garderie périscolaire et municipalisation de la cantine). Ont également été évoqués le programme immobilier du chef-lieu 34 appartements (dont 6 aidés) avec un local commercial et la recherche des futurs gérants, la mise en sécurité chef-lieu/Rassier sur 3 années et pour la 3^e tranche, la Déclaration d'Utilité Publique dont l'enquête publique s'est terminée le 28 janvier.

A cette occasion, M. le maire a insisté sur le drame humain que constitue une D.U.P. mais malgré des discussions en amont, l'intérêt collectif doit primer.

Tout en prenant connaissance des nombreuses cartes de vœux reçues, cerciéroises et cerciérois ont fait honneur à l'apéritif dînatoire préparé par les conseillères.

